



Pont de Ruan, le 7 Janvier 2021

Madame la Préfète
SS C/ Direction Départementale des Territoires
Service de l'eau et des ressources naturelles
Unité milieux aquatiques
61 avenue de Grammont
CS 74105
37041 TOURS cedex 1

Réf : SA/MCP/2021-01

Objet : Demande ouverture enquête publique préalable à la DIG comportant une demande d'autorisation environnementale au titre des articles L181-1 et suivants du code de l'environnement
- Restauration du bassin de l'Indre Médian

Réf : 37-2020-00101

Madame la Préfète,

Afin de respecter les objectifs de la Directive Cadre sur l'Eau (DCE), le Syndicat d'Aménagement de la Vallée de l'Indre a défini un programme de travaux de restauration et d'entretien des cours d'eau du bassin versant de l'Indre entre Courçay et Pont-de Ruan. Ce programme de travaux sera mis en œuvre dans le cadre d'un Contrat Territorial de Restauration de l'Indre Médian 2021-2023.

Ces travaux relèvent de l'autorisation environnementale unique (AEU) et de la déclaration d'intérêt général (DIG) régies par les articles L. 181-1 et suivants du code de l'environnement. Vos services nous ayant confirmé en date du 5/01/2021, que notre dossier de demande de DIG avait été jugé complet et régulier.

Par la présente, je vous serai obligé de bien vouloir procéder à l'ouverture d'une enquête publique préalable à cette déclaration d'utilité publique et à la désignation d'un commissaire enquêteur et de son suppléant pour mener cette enquête.

A cette fin, je vous fais parvenir :

- **23 exemplaires papier + 1 exemplaire numérique sur Cd-Rom du Dossier de Déclaration d'Intérêt Général et d'autorisation environnementale unique** au titre de la Loi sur l'eau incluant un résumé non technique.

Mes services restant à votre disposition pour tous renseignements complémentaires, je vous prie d'agréer, Madame la Préfète, l'assurance de ma haute considération.

Le Président

Stéphane AUGU